



Bérengère NOGUIER
Conseillère départementale du canton d'Uzès
Geneviève BLANC
Vice-présidente
Conseillère départementale du canton d'Alès 1

Elues écologistes

Séance du Conseil Général du 24 juin 2016

Décision Modificative 1 - 2016

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Cette première DM de l'année nous renvoie à la même réalité que celle du budget, même s'il s'agit plutôt d'ajustements techniques, mais elle montre aussi la capacité de notre majorité à s'adapter pour optimiser au mieux nos moyens financiers. C'est ainsi que pour être en cohérence avec la loi NOTRe et aux transferts de compétences du Département vers d'autres collectivités, nous avons été amené à ajuster certaines de nos dépenses ou à en anticiper d'autres notamment en matière de développement économique et de transports.

Cependant, et malgré le contexte financier particulièrement contraint dans lequel évolue les Départements et que nous connaissons tous, je me réjouis de la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide destiné aux communes et à leurs groupements.

La mise en œuvre de ce nouveau pacte territorial va permettre une meilleure lisibilité de l'action du Département sur les territoires et c'est une très bonne chose. Nos concitoyens ont besoin d'appréhender notre action au plus près de leur quotidien.

Au sein de ce pacte, nous retrouvons ce que nous appelons l'aide aux communes. En soutenant les projets d'investissement communaux, nous permettons aux territoires et notamment les plus ruraux, de se doter d'équipements structurants et indispensables à la qualité de vie de leurs habitants.

En finançant ces projets, nous maintenons et participons à accroître l'emploi dans notre département en fournissant le carnet de commande des entreprises gardoises. En appliquant ce principe de solidarité territoriale, nous n'en oublions pas notre responsabilité de gestionnaire.

Aussi, cette nouvelle version de l'aide aux communes optimise l'usage des deniers publics en permettant une meilleure programmation des investissements, ce qui évitera de mobiliser des sommes (souvent importantes) en attendant d'être consommées.

Nous sommes donc bien entendu, favorable à ce rapport.

Je me félicite également de l'individualisation de subventions en faveur des structures participant à la gestion et la valorisation des espaces naturels gardois. Proposer à tous, notamment aux jeunes, de vivre leur environnement tout en comprenant un peu mieux son fonctionnement et sa vie, est la meilleure des écoles pour faire d'eux des citoyens acteurs pour leur environnement et pas uniquement des usagers de cet environnement. Cette politique, nous ne pouvons pas la mener seuls et nous devons nous appuyer pour cela sur nos partenaires historiques que sont les associations et les syndicats Environnement.

Comme l'a souligné récemment ma collègue, Geneviève Blanc, cela nous permet d'avoir une diversité d'interventions très proches du terrain et de toucher de nombreux publics.

La mise en oeuvre d'un observatoire scientifique par le Syndicat mixte d'aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon me donne l'occasion de faire le lien avec la question environnementale et l'engagement de notre collectivité dans ce domaine. Je relève à ce propos la volonté du Département de poursuivre ses investissements afin de mener à bien le projet de Hangar à sel d'Aigremont. Cet équipement favorisera le regroupement sur un seul site de plusieurs dépôts à sel et permettra un traitement écologique de ce produit nocif à dose concentrée, pour l'environnement.

Cela me donne l'occasion de revenir brièvement sur la semaine européenne du développement durable qui s'est terminée le 20 juin dernier et la démarche Climat'titude. Cette démarche dont l'une des missions est de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de prévenir les risques du changement climatique dans le Gard, s'inscrit dans le cadre de notre Plan Climat approuvé en 2012. Tout au long de cette semaine des initiatives citoyennes et institutionnelles ont été présentées aux Gardois pour les sensibiliser aux enjeux du développement durable et leur permettre d'identifier des solutions. Cette dynamique que vous avez impulsée, Monsieur le Président, et que vous soutenez, a permis de rendre concret l'engagement du Département auprès des Gardois.

Le monde qui nous entoure est complexe. Le contexte national, européen et international particulièrement perturbé, et nous l'avons encore vu ce matin avec la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne.

Sentiment d'insécurité grandissant, radicalisme, repli sur soi, populisme exacerbé, libéralisme décomplexé, opposition des populations les unes contre les autres, stratégie bien rodée du « bouc émissaire » ...

Seule notre résistance face à la tentation de ces logiques mortifères peut constituer un rempart contre la haine, l'ignorance et l'exclusion.

Cette résistance elle se construit et se conforte tous les jours au travers de nos politiques : solidarité, culture, environnement, transport, éducation !

En agissant tous les jours auprès des gardoises et des gardois, pour les gardoises et les gardois, nous participons à construire un avenir pour les générations futures, elles ont cruellement besoin d'espoir pour se projeter dans notre société.

Et au-delà des politiques que nous portons, il y a aussi notre responsabilité d'hommes et de femmes politiques notamment face à certains discours aux relents nauséabonds qui s'élèvent parfois dans cette assemblée !

Pour terminer, je dirai que cette décision modificative montre notre engagement à poursuivre nos actions auprès de nos concitoyens, malgré la réforme territoriale en cours et l'étranglement financier que subissent les Départements, dans la logique des politiques que nous avons toujours menées.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, ma collègue et moi-même voterons cette première DM et les dossiers afférents.